

## Rapport du jury - Concours ATRF BAP A SVT

Concours organisé par l'académie de Montpellier pour les rectorats des académies de Bordeaux, Toulouse et de Montpellier. Douze postes étaient offerts, répartis comme suit :

- 4 pour le rectorat de l'académie de Bordeaux ;
- 4 pour le rectorat de l'académie de Toulouse ;
- 4 pour le rectorat de l'académie de Montpellier.

Ce concours externe est organisé en deux temps : une épreuve écrite d'admissibilité puis une épreuve d'admission comprenant une partie pratique et un entretien.

		Bordeaux	Toulouse	Montpellier
Épreuve d'admissibilité	Inscrits	10	15	17
	Présents	7	12	13
	Note minimale	5,2	6,7	7,0
	Note maximale	12,9	15,3	13,2
	Moyenne	10,0	11,6	10,4
	Seuil d'admissibilité	10,0	10,0	10,0
Épreuve d'admission	Nombre de candidats admissibles	6	9	8
	Nombre de candidats présents	5	9	8
	Note minimale	8	7	4
	Note maximale	14	20	17
Nombre de candidats inscrits sur liste principale		2	4	4
Moyenne du dernier candidat inscrit sur liste principale		12,3	15,3	11,8
Nombre de candidats inscrits sur liste complémentaire		0	4	1
Moyenne du dernier candidat inscrit sur liste complémentaire		-	10,6	11,3

### **Epreuve d'admissibilité (Durée 2h – coefficient 3)**

L'épreuve d'admissibilité consiste à la résolution de questions relevant de l'emploi à pourvoir. D'une durée de 2h, elle vise à vérifier si le candidat dispose des compétences et des connaissances associées qui lui permettront d'assurer ses fonctions.

Afin de balayer l'ensemble des compétences, le sujet a été construit autour de différentes thématiques en SVT et en biotechnologies.

Les candidats connaissent généralement le matériel utilisé dans un laboratoire de SVT. De même, les différents pictogrammes de danger sont connus, les équipements de protection individuelle sont bien choisis. Par contre les procédures à suivre en cas d'incident manquent de rigueur et les modalités de gestion des produits représentant un danger sont mal connues. Quelques candidats ne maîtrisent pas les compétences calculatoires indispensables, tels que les conversions, le calcul de moyenne ou le calcul de volumes lors de d'une préparation de solution. Enfin, les connaissances indispensables au métier en chimie, biologie ou géologie ne sont pas toujours maîtrisées.

La plupart des candidats ont répondu à l'ensemble des questions posées. Le jury note toutefois que quelques candidats s'impliquent de manière irrégulière tout au long de l'épreuve. Le jury conseille à tous les candidats de persévérer jusqu'au bout de l'épreuve.

Le jury encourage les candidats à travailler les notions élémentaires de géologie, chimie, biologie ainsi que les techniques fondamentales indispensables à l'exercice du métier.

### **Epreuve d'admission (coefficient 5)**

L'épreuve d'admission est constituée de deux parties : une partie pratique d'une durée d'1h30 et un entretien d'une durée de 20 minutes.

- Partie pratique :

Cette partie permet d'évaluer les gestes techniques liées aux compétences nécessaires aux missions du poste. Les candidats devaient réaliser six activités variées de mise en situation professionnelle. Ces activités permettaient d'évaluer les compétences d'organisation, d'utilisation du matériel, d'autonomie et la mise en pratique des connaissances sur les questions d'hygiène et de sécurité.

Pour cette épreuve, les compétences des candidats sont souvent trop limitées à certains champs et ne recouvrent pas la totalité des exigences.

Certains candidats ignorent les bonnes pratiques de laboratoire, allant même jusqu'à travailler hors du champ stérile lors de manipulations de microbiologie.

Le nettoyage d'une souillure sur une pailleuse n'est pas toujours correctement réalisé. Certains candidats n'ont pas mis en œuvre une procédure adéquate d'élimination du risque. En effet, ils

utilisent une éponge pour éliminer un déchet biologique, éliminent un déchet chimique dans les DASRI....

La mise en place de l'EXAO est satisfaisante, bien que les connaissances sur les besoins des organismes autotrophes et hétérotrophes soient à compléter, les deux métabolismes étant parfois confondus.

Le matériel choisi pour préparer des solutions n'est pas toujours adapté aux exigences de la demande : solution stérile ou non, concentration précise ou approximative, volume important ou pas ... Certains candidats ont utilisé du matériel peu précis (bécher, éprouvette...) pour préparer une solution attendue avec une concentration précise, d'autres ont mis en œuvre une filtration avec un filtre non stérile pour obtenir une solution stérile.

L'utilisation du matériel courant dans un laboratoire n'est pas totalement maîtrisée. Des erreurs grossières ont été observées lors de l'utilisation de la balance de précision ou du microscope. Par exemple, certains candidats recherchent la structure à identifier à l'aide d'un grossissement inadapté, d'autres n'effectuent pas la tare sur la balance.

Les roches ont été assez bien identifiées grâce au support de la fiche technique proposée mais toutes les données n'ont pas été utilisées pour justifier les critères d'identification

Le jury a été surpris de la méconnaissance des fonctionnalités d'un tableur par un grand nombre de candidats. Ceux-ci calculent la moyenne à l'aide d'une calculatrice et sont dans l'incapacité de calculer un écart-type.

Enfin, le jury regrette que certains candidats « oublient » d'appeler les examinateurs pour vérifier leur production ou réaliser la manipulation en leur présence.

- Entretien de 20 minutes :

Cet entretien permet d'évaluer les connaissances et les qualités de réflexion des candidats afin de déterminer leur aptitude à exercer les fonctions envisagées.

La durée de cette partie est fixée à vingt minutes, dont cinq minutes au maximum pour l'exposé du candidat.

La présentation de 5 minutes est insuffisamment préparée pour plusieurs candidats. Peu de candidats ont exploité pleinement le temps imparti.

Les candidats connaissent les missions liées à la préparation et à la gestion du matériel. Il apparaît que les missions d'un adjoint technique sont souvent confondues avec celles d'un technicien de laboratoire. Lorsque les candidats sont en poste, peu ont eu la curiosité de se renseigner sur l'organisation et le fonctionnement d'autres laboratoires

Les réponses sont peu précises lorsqu'il s'agit d'aborder les éléments de gestion de carrière. Il est surprenant que certains candidats connaissent peu les conditions de travail d'un ATRF (nombre d'heures à effectuer, supérieur hiérarchique, salaire...) ou les filières avec lesquelles il peut être amené (voie générale et technologique, pré et post bac). De même, les candidats manquent de connaissances à propos des ressources à disposition dans les EPLE (DUERP, CHSCT, référent sécurité,...). Quelques candidats ont réussi à mettre en perspective leur parcours et l'emploi visé et ont bien explicités leurs motivations.

Le jury félicite tous les candidats admis et encourage ceux qui n'ont pas réussi ce concours à poursuivre leurs efforts en se préparant sérieusement aux épreuves.

Au cours de leur préparation au concours, le jury invite les candidats à aller dans différents laboratoires pour :

- prendre la mesure des activités réalisées par un ATRF en SVT et en biotechnologie ;
- se former sur l'ensemble des techniques mises en œuvre dans le champs des sciences et technologies du vivant, de la santé et de la terre
- se renseigner sur le fonctionnement des laboratoires au sein des établissements ;
- observer l'organisation des équipes et les relations interpersonnelles.

Il est également indispensable de s'approprier les textes qui définissent et encadrent les statuts et les missions d'un ATRF. Enfin, il est essentiel de préparer la partie orale. Le jury conseille la visite du site REFERENS III, définissant les activités et compétences principales des différents emplois-type des différentes BAP, ainsi que les programmes des concours.

### **Remerciements**

Le lycée Jean Mermoz de Montpellier et le lycée Docteur Lacroix de Narbonne ont accueilli respectivement les épreuves d'admissibilité et d'admission de cette session 2024. Les membres du jury tiennent à remercier les proviseurs de ces établissements, leurs collaborateurs et l'ensemble des personnels pour la qualité de leur accueil et l'aide efficace apportée tout au long des épreuves.

Le président du jury remercie vivement les concepteurs des sujets et les membres du jury pour leur fort investissement et leur disponibilité, ce qui a permis un déroulement des épreuves dans d'excellentes conditions.